Catalogues et transferts culturels

Frédéric BARBIER

École pratique des hautes études, Paris
École Pratique des Hautes Études, Paris
Personal e-mail: frederic.barbier@ens.fr

Catalogues and Cultural Transfers

Thanks to the Internet and the digital world, we are now engaged in a profound reconfiguration of techniques and practices of communication and information. Confronted with these changes, we suggest a return to the thousand-year-old history of the first tools allowing to treat the written information; namely library catalogues, lists and inventories, real instruments to classify books, to better understand and manipulate them. Their contents will vary, depending not only on the mass of data to be processed, but also on their ontological organization: a systematic classification, imperative most of the time since the late Middle Ages to the 19th century.

The logistics of catalogues is also very diverse, from following several handwritten lists, registers, printed catalogues and files up to the current computing catalogues.

Our study suggests the approach of these different aspects of the history of catalogues by dealing, in a privileged but not exclusive way, with catalogues of books and libraries. A special attention will be granted to the comparative perspective and to the problem of transfers, extremely sensible in a region - Central and Eastern Europe -, for a long time remained on the sidelines of the main circuits of production and distribution of printed matter.

Keywords: History of the book, catalogues, cultural transfers, lists, inventories, Middle Ages, 19th century, Central and Eastern Europe

La théorie des transferts culturels a été élaborée dans la décennie 1980, et elle a donné lieu à un article fondateur publié dans les *Annales ESC*, et à un premier colloque organisé à Göttingen[1]. Pour les initiateurs (ou les inventeurs), il s'agissait de renouveler la problématique traditionnelle de l'histoire littéraire (mais aussi de l'histoire des idées, etc., voire de l'histoire de l'art), dans laquelle la catégorie des « influences » (*alias* du « rayonnement ») était centrale [2]. L'objectif est de construire une critique de la catégorie d'« influences », et l'élaboration de cette critique s'est faite d'abord dans le cadre d'études comparatives franco-allemandes (nos collègues sont d'abord des germanistes). Il semble au demeurant probable que la conception même des « transferts » relève en soi du transfert, en l'occurrence entre les traditions universitaires allemandes et françaises : il s'agit d'une esthétique du transfert, au sens philosophique du terme (sens qu'illustre l'exemple célèbre de l'« esthétique de la réception », *Rezeptionsethätik*).

Dans cette perspective, le concept désignera un ensemble de phénomènes plus complexe que ne peuvent l'être les simples rapports directs : les échanges ne fonctionnent pas sur le modèle des vaguelettes ridant la surface de l'eau après qu'on y ait jeté une pierre. Pour l'historien du livre, le transfert fait intervenir le texte en tant que tel, mais aussi sa réception (par ex. la réception du *Werther* de Goethe[3]), les pratiques d'appropriation dont il fait l'objet, les transformations à son entour (en partie envisagées par la théorie de la traduction), voire les phénomènes de « retour » (les rétro-transferts).

Par transfert culturel, on entend une orientation

méthodologique de la recherche en histoire visant à mettre en évidence les imbrications et les métissages entre les espaces nationaux ou plus généralement les espaces culturels, une tentative de comprendre par quels mécanismes les formes identitaires peuvent se nourrir d'importations [4].

D'une certaine manière, les théories aujourd'hui en vogue sur l'histoire transnationale peuvent s'analyser comme des dérivées de cette approche.

Pour l'historien du livre, les transferts ne concernent pas seulement les textes, etc., mais aussi les modèles, les pratiques, de même les formes et les représentations de toutes sortes de phénomènes. Ajoutons-y aussi les acteurs des transferts, auteurs, traducteurs et autres passeurs, sans oublier tout ce qui ressort aux professionnels de la « librairie »... et des bibliothèques. L'articulation entre transferts et histoire du livre relève en effet aussi de ce dernier point, qui touche lui-même à l'anthropologie.

L'écrit en général, et le livre en particulier, est bien évidemment un support privilégié pour les transferts culturels. Febvre et Martin parlaient du livre comme « marchandise » et comme « ferment ». Michel Espagne explique de même :

Le livre étant par excellence un objet particulièrement mobile, doté à la fois d'une dimension culturelle et d'une valeur économique, résultat d'une production intellectuelle et d'une fabrication matérielle il mérite tout particulièrement d'être envisagé sous cet angle [5].

Par ailleurs, les évolutions récentes de l'histoire du livre intéressent directement la théorie des transferts : au-delà du texte, les concepts articulés de « mise en texte » et de « mise en livre » sont à cet égard tout particulièrement précieux. La « mise en livre » n'est pas gratuite, mais bien chargée de significations, et elle est souvent caractéristique d'un certain environnement géopolitique et culturel : pour se limiter à un seul élément, la typographie est en elle-même signifiante, comme le montre l'exemple du gothique et du romain.

Mais le texte lui aussi change d'une édition ou d'un tirage à l'autre : le *Narrenschiff*, texte allemand à l'origine, est bientôt traduit dans différentes langues (latin, français, néerlandais, anglais) pour des publics divers, et fait l'objet de quantités d'éditions que l'on dira plus ou moins infidèles entre 1494 et la fin du XVIe siècle. Sous un seul et même titre, nous trouvons ainsi des langues différentes, des textes différents, des mises en pages différentes, voire des auteurs différents (Brant, Geiler de Kaysersberg, Johann Locher, et bien d'autres), et en définitive des publics, des pratiques de lecture et des représentations (ce que représente le texte : par ex., un texte de morale, un classique de la littérature nationale, un objet de bibliophilie, etc.) qui ne sont pas les mêmes [6].

*

Cataloguer, c'est ranger dans un ordre réfléchi – et, à ce titre, le catalogue se distingue de la simple liste [7]. Plutôt qu'une hypothétique articulation de l'abstrait et du concret, nous développerons ici brièvement la question : que catalogue-t-on, lorsque l'on catalogue une bibliothèque ? D'une part, on classe / catalogue des contenus, autrement dit des textes en tant qu'entités posées *a priori* comme abstraites (par ex., le *Pantagruel* de 1533).

Mais, à un deuxième niveau, on classe / catalogue des « contenants », c'est-à-dire des objets, qui sont le plus souvent des livres : ces contenants ne recouvrent pas nécessairement des contenus individuels, dans le cas notamment des recueils ou des revues et autres périodiques. Les historiens (pour ne rien dire des éditeurs au sens commercial du terme) ont mis des décennies à s'apercevoir que tous les contenants n'étaient pas interchangeables, et qu'un seul et même texte changeait, en tant que texte faisant l'objet d'un processus d'appropriation, en fonction de son support. Cette dimension du « contenant » tend à disparaître aujourd'hui avec l'essor des livres numériques et des bibliothèques virtuelles : à tout le moins, elle pose à l'utilisateur, au professionnel, et au chercheur, des problèmes complètement différents.

Enfin, on classe / catalogue le descriptif de ces contenus (parfois aussi celui des contenants), autrement dit des « étiquettes » ou, comme on dit aujourd'hui, des métadonnées : dans les faits, on classe des fiches (réelles ou virtuelles). Dans le domaine de la bibliothéconomie, les descriptions catalographiques devaient autant que possible préciser les éléments relevant des « particularités d'exemplaires », parce que celles-ci constituent des données essentielles (peut-être les plus riches qui soient disponibles) pour situer les modes d'appropriation, donc un certain nombre de caractéristiques de l'objet lui-même (en tant que livre et en tant que texte).

La question de savoir ce qu'est un catalogue n'interviendra que dans un second temps, parce que le catalogue vise d'abord à remplir une fonction pratique bien définie : sa définition ne sera prise en compte qu'ensuite. Par ailleurs, les sources montrent que le catalogue ne s'impose pas comme un impératif dans les bibliothèques d'Ancien Régime (de fait, beaucoup de bibliothèques n'ont pas de catalogue).

Certes, comme pour celui de « livre », le syntagme de « catalogue » désigne d'abord un contenu (une liste), mais l'acception glisse rapidement au support (le volume ou autre contenant le catalogue). L'*Encyclopédie* explique, à son article « Bibliothèque » :

Bibliothèque, selon le sens littéral de ce mot, signifie un lieu destiné pour y mettre des livres. Une bibliothèque est un lieu plus ou moins vaste, avec des tablettes ou des armoires, où les livres sont rangés sous différentes classes : nous parlerons de cet ordre à l'article catalogue.

Pourtant, ledit article « Catalogue » aborde non pas

les catalogues en soi, comme nous pourrions l'imaginer, mais il assimile le « catalogue » à la « collection » et développe le détail des différents « systèmes bibliographiques », donc des modes d'organisation des livres, le cas échéant en les appuyant sur un certain nombre de références ou d'exemples : nous sommes dans l'ordre de l'épistémologie et de la nomenclature [8], et dans non pas dans celui de l'inventaire fonctionnel et de la description des objets et des contenus.

Donc, le « catalogue » s'impose assez tardivement en tant qu'élément stratégique de la bibliothèque – ce qui ne veut pas dire que des « catalogues » parfois très sophistiqués ne soient établis relativement tôt, comme le montre à la fin du Moyen Âge l'exemple de la bibliothèque de la Sorbonne, dont les pratiques seront largement reproduites à travers l'Europe [9]. La liste de livres, ou le catalogue, fonctionne d'abord comme un outil de gestion, dont l'objet est d'enregistrer la présence d'un certain nombre de valeurs, les livres, et le cas échéant de s'inquiéter de les récupérer s'ils ont été emportés à l'extérieur du local même de la bibliothèque -– c'est le cas à l'abbaye de Cîteaux, lorsque Jean de Cirey fait établir un véritable état des lieux de l'institution dont il prend la charge (1476), et dresser le catalogue de la bibliothèque [10]. Gabriel Naudé lui-même ne mentionne pratiquement pas, dans son *Advis* de 1627 [11], la nécessité du catalogue comme élément indispensable de la bibliothéconomie moderne.

Nous avons vu que le mode d'organisation des volumes sur les rayons (*dispositio*) privilégiait jusqu'au XIXe siècle, voire plus tardivement, le classement systématique, dans lequel les exemplaires sont répartis selon les classes et sous-classes d'un système hiérarchisé d'organisation des connaissances, donc des contenus. Dès lors que la systématique (la répartition des volumes par sujets) se superpose aussi exactement que possible à la topographie (au rangement physique des volumes sur les étagères de la bibliothèque [12]), la nécessité du catalogue se fait moins sentir : il suffit de se rendre sur les rayons correspondant au sujet qui intéresse pour trouver, le cas échéant, le texte que l'on cherche, ou d'autres textes traitant du même sujet.

L'obligation, pour le public, de disposer d'un catalogue en bonne et due forme est d'autant moins impérative que l'expertise du bibliothécaire, ou du collectionneur amateur connaissant parfaitement son fonds, y supplée assez naturellement : la bibliothèque constitue aussi un espace de sociabilité, et un lieu où les échanges oraux restent paradoxalement très importants. L'*Encyclopédie* explique ainsi que la bibliothèque

de M. Falconet, infiniment précieuse par le nombre & par le choix des livres qu'elle renferme, [l'est] plus encore par l'usage qu'il en fait faire. [Elle] pourroit être mise au rang des bibliothèques publiques, puisqu'en effet les gens de lettres ont la liberté d'y aller faire les recherches dont ils ont besoin, & que souvent ils trouvent dans la conversation de M. Falconet des lumières qu'ils chercheraient vainement dans ses livres (article Bibliothèque) [13].

Nous reviendrons sur ces points.

Nous ne reviendrons que pour mémoire sur la typologie des catalogues de livres, typologie que l'on peut développer, d'abord, en fonction de l'objectif poursuivi. Certains catalogues, comme celui de Jean de Cirey, répondent pratiquement au modèle d'un inventaire de biens ayant une certaine valeur. D'autres sont d'abord conçus comme des outils de travail pour le bibliothécaire, autrement dit comme des supports visant à faciliter la gestion et l'utilisation de la bibliothèque. D'autres encore, à la manière moderne, seront mis à la disposition du public – mais nous verrons que ce cas de figure est relativement récent.

Un second axe serait celui des caractéristiques codicologiques du catalogue lui-même. Nous l'illustrerons par deux exemples, dont le premier concerne l'invention du catalogue imprimé. Le modèle classique du catalogue d'Ancien Régime est celui du registre manuscrit, comme à Wolfenbüttel – où il est prévu un mobilier adapté (*das Bücherrad*) qui permettra de travailler sur le catalogue, ou de le consulter [14]. Le catalogue imprimé apparaît d'abord à Leyde à la fin du XVIe siècle [15], puis à Oxford et dans plusieurs autres grandes bibliothèques européennes. L'objectif est celui de la publicité (on commence par les catalogues des pièces les plus rares, notamment les manuscrits, qu'il importe de pouvoir localiser) ; mais l'objectif de la « gloire » n'est jamais absent, comme le montrent les exemples du Catalogue de la Bibliothèque du Roi, ou encore la réédition du Catalogue de Leyde en 1716 [16].

Le second problème concerne le transfert du modèle de la fiche dans un nombre croissant de grandes bibliothèques à partir de la seconde moitié du XVIIIe siècle. À Zurich, Conrad Gessner travaillait déjà sur des *cedulae* (> *Zettel*) pour mettre en ordre les données de sa *Bibliotheca bibliographica universalis* [17]. L'avantage est évident, qui réside dans la facilité du classement et de l'intercalation. Le procédé se retrouve chez Mazarin, et il est mis en œuvre par les bibliothécaires de la *Palatina* de Parme, comme par ceux de la *Kaiserliche Hofbibliothek* de Vienne. Cependant, le fichier ne constitue d'abord qu'une étape préliminaire vers la rédaction et la publication de catalogues définitifs, avant de s'imposer comme le catalogue central de la collection (ce qui apparemment été pour la première fois le cas à Vienne).

Le troisième axe sur lequel organiser la typologie des catalogues concerne la forme matérielle (ou la définition) des items catalogués : on pense aux catalogues organisés selon les catégories systématiques des textes (la théologie, etc.), ou encore aux catalogues établis selon les types de documents (estampes, numismatique, papyrus, etc.).

Le problème du classement est bien évidemment l'un des plus importants, le choix le plus fréquent étant celui du catalogue systématique, lequel peut plus ou moins recouvrir un catalogue topographique. Ce modèle est complexe, dans la mesure où il suppose d'abord d'adopter une structure arborescente plus ou moins détaillée, et où il faudra, ensuite, reclasser les notices dans les catégories correspondantes (par ex., la version latine du *Narrenschiff* traduit par Locher est le plus souvent classée, au XVIIIe siècle, dans la « Littérature allemande moderne », alors que le texte est très différente de celui de l'original allemand, et qu'il s'agit en tout état de cause de néo-latin). Le second modèle, celui du catalogue alphabétique, est plus tardif – sans oublier les catalogues par fonds, les catalogues de nouvelles acquisitions, les catalogues par dates (par ex. les catalogues d'incunables), etc. Le catalogue alphabétique par auteurs est d'abord pris au prénom de l'auteur, avant que l'on ne fasse le choix du nom comme descripteur, tandis que le choix d'un type de classement (par exemple systématique) est éventuellement complété par la confection d'index (par exemple par auteurs).

La question des descripteurs est fondamentale, de même que celle de la normalisation des notices : le catalogue alphabétique (mais aussi les autres modèles de catalogues) suppose que les notices de description soient plus ou moins normalisées (en particulier, il faut que chaque œuvre soit attribuée à un auteur, à moins de la prendre sous une vedette auteur-titre). C'est « le temps des étiquettes », qui s'ouvre au XIIIe siècle, et qui attire tout particulièrement l'attention des administrateurs en charge de la gestion de nouveaux « dépôts littéraires » à Paris à l'époque révolutionnaire [18]. Il tend peut-être, aujourd'hui à s'effacer.

Il reste à évoquer rapidement, enfin, la question de l'utilisation du catalogue, qu'il s'agisse de bibliographies savantes, de catalogues de libraires, de catalogues de bibliothèques ou de tout autre modèle. Ces différents catalogues, dressés en vue d'utilisations précises, sont aussi utilisés en tant qu'usuels dans les bibliothèques, tant les catégories se révèlent être poreuses. Par exemple, une bibliographie universelle sera utilisée comme usuel dans le cadre d'une bibliothèque (l'exemplaire de Gessner acquis à Avignon par Gabriel Naudé vient d'être nouvellement identifié à la Bibliothèque Mazarine). De même, une liste des titres nouvellement publiés (par ex. les catalogues des foires de Francfort) peut être utilisée pour contrôler le respect de l'obligation du dépôt légal (ce qui a par exemple été le cas à Genève). Ou encore, un catalogue de bibliothèque servira d'usuel pour gérer et cataloguer une autre bibliothèque.

Arrêtons-nous un instant sur ce dernier cas de figure. La circulation des catalogues, sous forme d'imprimés, tend à diffuser le modèle d'une bibliothèque canonique dont les origines sont à chercher à Leyde (depuis le modeste *Nomenclator* de Raphelengius en 1595 et les éditions successives du *Catalogus bibliothecae publicae Lugduno Batavae* [19]) et à Oxford dix ans plus tard [20]. La République européenne des lettres recouvre en grande partie une république des libraires et des bibliothécaires. Au demeurant, certains de ces catalogues que l'on a achetés font l'objet de dispositifs particuliers qui en permettent un emploi adapté : tel exemplaire sera, par ex., interfolié, pour pouvoir être complété en fonction des ouvrages que possède une bibliothèque ou qu'elle aura acquis. L'autre cas de figure le plus fréquent est celui du catalogue de vente utilisé pour donner le canon d'acquisition d'un cabinet de livres rares et précieux : l'exemple le plus caractéristique est celui des catalogues de vente de Debure à Paris dans les décennies 1760-1780.

Mais le problème essentiel deviendra peu à peu, avec l'accroissement du nombre des volumes à conserver – et à cataloguer –, celui de l'identification de l'exemplaire que l'on cherche. Il est inutile d'identifier individuellement les exemplaires présents dans la bibliothèque dès lors que ceux-ci sont rangés selon une topographie qui suit la systématique. Ils portent des titres abrégés, d'abord sur le plat supérieur, puis sur la tranche ou sur la gouttière, et enfin sur le dos, autant de choix évidemment liés à la physique du rangement (les sont livres à plat, ou bien empilés, ou bien encore rangés verticalement, etc.). Très tôt, des *cedulae* sont également fixées sur les pupitres, pour en indiquer le contenu. L'affectation des travées de la bibliothèque murale sera quant à elle désignée par une inscription, comme c'est le cas à Admont. Tous ces dispositifs ne nécessitent pas impérativement l'utilisation d'une cote : la mise en œuvre d'un cadre de classement très détaillé rend superflu la mise en place de cotes individuelles, le nombre de volumes présents dans chaque sous-classe étant relativement limité et les volumes y étant eux-mêmes rangés alphabétiquement.

Pourtant, la cote va peu à peu s'imposer pour faire face à la masse croissante des volumes. Le rangement systématique devient de plus en plus difficile à contrôler, et on préférera lui substituer un rangement par numéro d'entrée inventaire. Dans le même temps, nous assistons à l'apparition d'espaces différenciés dans les bibliothèques, les salles de consultation devenant distinctes des magasins à livres (XIXe siècle).

On est surpris de constater que, même pour une catégorie du savoir qui semblerait relativement autonome et close, celle de la bibliothéconomie, les particularismes sont largement présents : de fait, il existe une « bibliothéconomie allemande », comme il existe des *Usancen* de la « librairie allemande ». Par suite, les phénomènes de transferts se rencontrent aussi dans ce domaine.

D'abord, si le classement systématique est généralisé jusqu'au XIXe siècle, des variantes ne s'en observent pas moins d'une géographie et d'une période à l'autre. Dans un travail inédit, Henri-Jean Martin écrit :

Les classifications bibliographiques, pourquoi les étudier ? Non point préoccupation gratuite ou érudite, assurément, [mais] parce qu'à travers l'ordre qu'ils imposaient à leurs livres, on peut retrouver ce qu'était la vision du monde des hommes du passé (...). Par voie de conséquence, une étude des structures bibliographiques comparée[s] aux systèmes philosophiques doit permettre à l'historien de dégager, à travers les classifications dominantes et leurs bouleversements progressifs ou soudains, et la vision du monde par grandes périodes, et la dégradation des systèmes de pensée et [leurs] révolutions les plus profondes, celles des structures mentales collectives.

Bien sûr, ces phénomènes sont plus particulièrement apparents dans les systèmes théocratiques, ou totalitaires : l'ordre des classes doit être vu comme naturel et il met en œuvre une logique arborescente, dans laquelle on passe du général au particulier. Un exemple récent est encore donné par les vingt et une classes du *BBK* mis en œuvre par l'Union Soviétique dans les années 1950, et dont la logique sera très généralement appliquée dans les pays du bloc communiste :

Die BBK ist universell, jedoch als nationale Klassikation konzipiert und kann daher wegen ihrer Gewichtung nicht unverändert von anderen Ländern übernommen werden. Auch die Vorrangstellung des Marxismus-Leninismus auf allen Gebieten (...) schränkt die internationale Anwendbarkeit der BBK ein. Innerhalb der Notation werden 28 Buchstaben des russischen Alphabets verwendet ; damit ist die Übernahme in Ländern mit lateinischem Alphabet problematisch (...).

Aus diesem Denken der BBK ist auch zu erklären, daß diese ideologische Orientierung ebenso in Fächern eingehalten wird, die sich weniger für weltanschauliche Betrachtungsweise eignen. Als Beispiel seinen die « Chemischen Wissenschaften » (...) gegeben. Hier beginnt die « Allgemeine Abteilung » mit den Positionen « Klassiker des Marxismus-Leninismus über die Chemie » und « Verodnungen der Partei und Regierung über die Chemi ». Auch an der Stelle « Philosophische Fragen der Chemie » wird zuerst behandelt « Chemie und dialektischer Materialismus », dann erst folgt « Gegenstand, Aufgaben und Bedeutung der Chemie », fortgesetzt mit dem Thema « Kritik an reaktionären Theorien in der Chemie »... [21]

Un autre point concerne la disponibilité du catalogue. Dans la pratique instaurée à Göttingen au XVIIIe siècle, le catalogue n'est pas directement accessible au public : chaque section (ou bloc de sections) systématique(s) est confiée à un bibliothécaire spécialisé, qui en tient le catalogue sous forme de fiches rangées dans des boîtes, dans son bureau. C'est lui qui gère notamment la politique d'acquisition relative aux sections dont il a la charge, et c'est lui aussi qui répond le cas échéant aux demandes spécifiques faites par les lecteurs. Ceux-ci s'adressent au bibliothécaire, soit pour demander un livre que la bibliothèque peut avoir ou non, soit pour s'informer sur un certain domaine et avoir accès aux titres qui s'y rapportent. Ce système est celui mis en place à la nouvelle *Kaiserliche Universitäts-und Landesbibliothek* de Strasbourg après 1870, et cela d'autant plus facilement que la bibliothèque doit être totalement refondée après sa destruction du bombardement subi en août de la même année [22].

Des catalogues auteurs / titres sont établis en complément du fichier central, catalogues qui correspondent à des index alphabétiques (en registres). L'objectif est notamment celui de savoir si un certain titre est, ou non, présent dans les collections.

Par ailleurs, la bibliothèque publie des règles de catalogage périodiquement actualisées. La pratique la plus usuelle est celle garder le catalogue à la disposition du bibliothécaire, pour lequel il est un outil de gestion, et auquel le lecteur aura le cas échéant à s'adresser. Cette habitude explique l'agréable surprise qui est celle du comte de Nemeitz, conseiller du prince de Waldeck, lorsqu'il visite Paris avec ce dernier et se rend à la bibliothèque du Collège des Quatre Nations. Il cite tout particulièrement, parmi les agréments de la bibliothèque, la vue sur le fleuve, mais aussi le fait que les catalogues en registres soient à la disposition des lecteurs :

Les catalogues écrits sont (...) sur la table : on peut les feuilleter et demander à lire dans les livres qu'on trouve là-dedans à son goût. Il y a deux hommes qui baillent les livres à ceux qui les souhaitent... [23]

Une autre tradition est celle du libre-accès accordé aux professeurs et autres *Privatdozent* (chargés de conférence), qui peuvent accéder aux rayons. Par suite, il convient de leur donner les moyens matériels de s'orienter dans les différents magasins, de sorte que, dans une bibliothèque aussi importante que celle de Strasbourg, une manière de *vademecum* sera également publiée au tournant du XXe siècle.

Après 1918, la réintégration de l'Alsace et de la Lorraine du Nord à la France a posé des problèmes complexes à la nouvelle « Bibliothèque nationale et universitaire » de Strasbourg, dans la mesure où la conception allemande fondée sur la responsabilité de conservateurs spécialistes et sur la non communication des catalogues allait complètement à l'encontre des dispositions prévues par le règlement de 1878 pour les bibliothèques universitaires françaises. En effet, en France, le catalogage des livres et autres documents est pris en charge par un service propre, qui est déconnecté de celui des acquisitions et de celui du public. Le catalogueur est parfois présenté comme la quintessence du bibliothécaire, celui qui ne lit jamais aucun livre,

mais qui est au fait de toute la technique en permettant la description la plus précise, parfois dans un langage en partie inintelligible au commun des mortels.

À Strasbourg, le transfert d'un système à l'autre, malgré les polémiques qui se sont un temps développées, a globalement bien fonctionné, et les nouveaux responsables se sont efforcés de concilier les avantages des deux logiques, sans perdre de vue la dimension pragmatique d'une reconversion massive...



Gustave Flaubert
Photo source: http://cdn2.hubspot.net/hub/237126/file-403114843-jpg/Gustave-Flaubert2.jpg

Gustave Flaubert met en scène, dans *La Chemise*, le bibliothécaire royal M. Chaudesaigues, épouvanté par la masse des livres qui l'entourent. Le salut est dans la vie « catalogale » de son adjoint, M. Froidefond :

Je deviendrai fou comme le devinrent tous ceux qui vécurent avant moi dans cette salle [de bibliothèque] aux voix sans nombre, à moins d'y entrer naturellement idiot, comme mon vénéré collègue, monsieur Froidefond, que vous voyez assis en face de moi cataloguant avec une paisible ardeur. Il est né simple et simple il est resté. Il était tout uni et n'est point devenu divers (...). Monsieur Froidefond a l'esprit simple et l'âme pure. Il vit catalogalement. De tous les volumes qui garnissent ces murailles il connaît le titre et le format, possédant ainsi la seule science exacte qu'on puisse acquérir dans une bibliothèque, et, pour n'avoir jamais pénétré au dedans d'un livre, il s'est gardé de la molle incertitude, de l'erreur aux cent bouches, du doute affreux, de l'inquiétude horrible, monstres qu'enfante la lecture dans un cerveau fécond. Il est tranquille et pacifique, il est heureux.

Il resterait à aborder la question de savoir où nous en sommes aujourd'hui, à l'heure de la troisième révolution du livre [24], et alors que nous avons à désigner et à classer non seulement des contenus, mais aussi des objets, et surtout, de plus en plus, des fichiers numériques reproduisant ces objets (les « bibliothèques virtuelles »)[25]? Chacun sait que c'est peu de dire que les richesses documentaires très grandes fournies par les bibliothèques virtuelles ne sont que trop rarement compilées de manière efficace pour être mises à la disposition des utilisateurs éventuels...

Notes:

1. *Transferts. Les relations interculturelles dans l'espace franco-allemand*, dir. Michel Espagne, Michael Werner, Paris, Éd. Recherche sur les Civilisations, 1988.
2. Cf à titre de contre-exemple Louis Réau, *L'Europe française au Siècle des Lumières*.
3. Johann Wolfgang Goethe, *Werther, traduit de l'allemand. Première [Seconde] partie* [trad. Georges Deyverdun], À Maestricht ; chez Jean-Edme Dufour et Philippe Roux, imprimeurs & libraires, associés, M.DCC.LXXXVI [1776], [2-] VIII-201 p., [1] p. bl., + [2-]230 p., [2] p. bl., 12°, ill.
Il s'agit de la deuxième traduction du roman de Goethe en français : une première traduction, faite par le baron von Seckendorf, a été donnée à Erlangen en 1776, mais elle est très médiocre. L'édition de Maestricht propose donc au lecteur la première traduction française de bonne qualité.
La traduction a été réalisée par une figure paradigmatique des Lumières, Georges Deyverdun (Lausanne, 1734-Aix-les-Bains, 1789). Issu d'une famille de négociants lausannois dont la fortune a été en partie dilapidée par son père, Deyverdun rencontre Gibbon à Lausanne en 1753, et il s'intéressera toujours de près au mouvement des idées, à la littérature et au théâtre. C'est pour des raisons financières qu'il quitte Lausanne pour Berlin et la Prusse en 1761 : il est d'abord gouverneur des princes de Holstein à Koswig (1761), mais le poste est difficile. Il réussit, grâce à l'intervention de sa cousine germaine Louise Deyverdun auprès de Samuel Formey à Berlin, à venir à Stettin comme gouveneur des jeunes Friedrich (1754-1816) et surtout Ludwig (1756-1817) von Württemberg, les deux fils du duc Friedrich Eugen et de son épouse Friederike Sophia Dorothea von Brandenburg-Schwedt. Cette place correspond à une véritable promotion, puisque Deyverdun doit diriger quatre « maîtres et leurs assistants », et remplir la charge de bibliothécaire de la duchesse.
À la suite apparemment d'un amour malheureux (selon ce que rapportera Gibbon), Deyverdun rejoint en 1765 Gibbon à Londres et à Buriton. Il est employé au secrétariat

d'État de Hume, avant de devenir précepteur de Sir Richard Wosley (1751-1805) et de plusieurs autres jeunes gens. Il les accompagne au cours de leurs voyages sur le continent, où Sir Richard se rend en 1769-1770 ; en 1772, il sert pareillement de mentor au jeune Philipp Stanhope, qui doit visiter l'université de Leipzig. Dans le même temps, il publie à Londres, avec Gibbon, le périodique des *Mémoires littéraires de la Grande-Bretagne* (1768-1769).

Deyverdun rentre définitivement à Lausanne (Ouchy) en 1772, et y fonde une « Société littéraire », contribuant efficacement « à la formation de ce milieu libéral et cosmopolite où l'on retrouvera les Crousaz, les Constant de Rebecque, Necker, Mme de Charrière, etc. » (Alain Juillard). Il est encore avec Alexander Hume à Göttingen en 1775, mais c'est à Lausanne en 1776 que Deyverdun travaille à sa traduction du *Werther*. Avec lui, nous touchons réellement à l'un de ces « intermédiaires culturels » qui ont joué un rôle certain dans les processus de transferts au sein de la République européenne des lettres à l'époque des Lumières : son cursus met en évidence le rôle des réseaux de parenté, d'amitié et de connaissances, mais aussi celui des académies (surtout celle de Berlin). Il illustre la dimension transnationale de ces personnages qui cherchent à faire carrière grâce à leur formation, le cas échéant à leurs connaissances linguistiques (Deyverdun sait le français, l'allemand et l'anglais), à leurs compétences intellectuelles – et à leur plume.

Bibliographie : Fernand Baldensperger, *Goethe en France. Étude de littérature comparée,* Paris, Hachette, 1904 ; id., *Bibliographie critique de Goethe en France,* Paris, Hachette, 1907. Johann Wilhelm Appell, *Werther und seine Zeit. Zur Goethe-Litteratur*, 4e éd., Oldenburg, Schulzesche Hof-Buchhandlung und Hof-Buchdruckerei, 1896. *Dictionnaire des journalistes*, n° 239 (notice de Jacques Juillard). Les vignettes de Chodowiecki sont répertoriées dans le catalogue dressé par Johann Adam Freiherr von Aretin, sous les numéros 151 et 152, et sous les mêmes deux numéros dans le catalogue de Wilhelm Engelmann. Christian Helmreich, « La traduction des *Souffrances du jeune Werther* en France (1776-1850). Contribution à une histoire des transferts franco-allemands », dans *Revue germanique internationale*, 1999, 12, p. 179-193. Cet article se concentre sur l'étude comparée des différentes traductions, sans envisager le point de vue de l'histoire du livre. « Daniel Roche, « Le précepteur, éducateur privilégié et intermédiaire culturel », dans *Les Républicains des lettres. Gens de culture et Lumières au XVIIIe siècle*, Fayard, 1988, p. 331-349. André Bandelier, *Des Suisses dans la République des Lettres. Un réseau savant au temps de Frédéric le Grand*, Genève, Slatkine, 2007. Cf aussi *Collectio Quelleriana*.

4. Michel Espagne, « Transferts culturels et histoire du livre », dans *Histoire et civilisation du livre* (ci-après *HCL*), V (2009), p. 201-218.

5. Art. cité *supra*.

6. Frédéric Barbier, « La « mise en livre » (« mettere in libro ») : il *Narrenschiff*, 1494-1500 », dans *La Bibliofilia*, 2015, p. 83-95, ill.

7. *De l'argile au nuage. Une archéologie des catalogues (IIe millénaire av. J.-C.-XXIe siècle)*, dir. Frédéric Barbier [*et al.*], Paris, Bibliothèque Mazarine, Bibliothèque de Genève, Édition des Cendres, 2015, 429 p., ill.

8. « La nomenclature s'attache à la description utile de l'ordre naturel fixe et stable depuis l'origine de la Création (). Elle n'est pas arbitraire, mais « exprime la nature de ce qui est nommé » tout en restituant le plan divin à la base de la Création (Juliette Grange, « De la nomenclature à la classification »).

9. Frédéric Barbier, *Histoire des bibliothèques, d'Alexandrie aux bibliothèques virtuelles*, Paris, Armand Colin, 2013, 301 p., ill. (« Collection U »).

10. *Inventarium librorum monasteri Cistercii Cabilonensis diocesis actum per nos fratrem Johanem abbatem eiusdem loci annon Domini millesimo CCCC octagesimo*, Bibliothèque municipale de Dijon, ms 610. Frédéric Barbier, (« Réforme et inventaire : l'œuvre de Jean de Cirey à Cîteaux », dans *De l'argile au nuage*, *ouvr. cité*, p. 179-182).

11. Gabriel Naudé, *Advis pour dresser une bibliothèque. Présenté à Monseigneur le Président de Mesme* [Mesmes], À Paris, chez François Targa, 1627. Nelle éd., 1644, et éd. Claude Jolly, Paris, Aux amateurs de livres, 1990 (reprod. de l'édition de 1644).

12. Mais il se pose toujours le problème de la gestion des formats.

13. Camille Falconet (1671-1762), médecin, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres : *Catalogue de la bibliothèque de feu M. Falconet, doyen des médecins de la faculté de Paris, de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, &c.*, Paris, Barrois, 1763.

14. *Lexicon zur Geschichte und Gegenwart der Herzog August Bibliothek Wolfenbüttel*, éd. Georg Ruppelt, Sabine Solf, Wiesbaden, in Komm. bei Otto Harrassowitz, 1992.

15. *Nomenclator autorum omnium quorum libri vel manuscripti vel typis expressi extant in Bibliotheca Academica Lugduno-Batavae. Cum epistola de origine ejus atque usu*, Lugduni Batavorum, apud Franciscum Raphelengium, 1595. Sur tous ces exemples, voir *De l'argile au nuage*, *ouvr. cité*, *passim*.

16. *Catalogus librorum tam impressorum quam manuscritporum bibliothecæ publicæ universitatis Lugduno-Batavæ* , Lugduni Batavorum, 1716 (et le suppl., 1741).

17. Conrad Gesner. *Bibliotheca universalis sive Catalogus omnium scriptorum locupletissimus in tribus linguis latina, graeca et hebraica*, Zürich, Christoph Froschover, 1545 (cf *De l'argile au nuage*, *ouvr. cité*, n° 17).

18. *Instruction pour procéder à la confection du Catalogue de chacune des Bibliothèques sur lesquelles les Directoires ont dû ou doivent incessamment apposer les scellés*, À Paris, de l'Imprimerie nationale, 1791. L'Instruction a été rédigée par l'abbé Leblond, bibliothécaire du Collège des Quatre Nations, et par Mercier de Saint-Léger, bibliothécaire de Sainte-Geneviève. Il est daté du 15 mai 1791, et signé par les présidents et secrétaires du Comité eclésiastique (Massieu

et Despaty de Courteilles) et du Comité d'alinéation (La Rochefoucauld et Pougeard de Limbert). Cf *De l'argile au nuage*, n° 60, et *Collectio Quelleriana*.

19. *Catalogus Bibliothecae publicae Lugduno Batavae*, Leiden, ex Offic. Elzevier, 1640, 4° (etc.).

20. Thomas James, *Catalogus librorum bibliothecae publicae quam vir ornatissimus Thomas Bodleius eques auratus in Academia Oxoniensi nuper instituit; continet autem libros alphabeticè dispositos secundum quatuor facultates : cum quadruplici elencho expositorum S. Scripturae, Aristotelis, iuris vtriusq[ue] & principum medicinae, ad vsum almae Academiae Oxoniensis, auctore Thoma James ibidem bibliothecario*, Oxoniae, apud Josephum Barnesium, 1605.

21. Bernd Lorenz, *Systematische Aufstellung in deutschen wissenschaftlichen Bibliotheken*, 3e éd., Wiesbaden, Harrassowitz Verlag, 1995, ici p. 108.

22. *Bibliothèques, Strasbourg, origines-XXIe siècle*, dir. Frédéric Barbier, Paris, Éditions des Cendres ; Strasbourg, Bibliothèque nationale et universitaire, 2015.

23. J. C. Nemeitz, *Séjour de Paris, c'est à dire Instructions fidèles pour les voiageurs de condition, comment ils se doivent conduire s'ils veulent faire un bon usage de leur tems et argent durant leur séjour à Paris* , Leiden, Jean Van Abcoude, 1727.

24. *Les Trois révolutions du livre : actes du colloque international de Lyon/Villeurbanne (1998)*, dir. Frédéric Barbier, Genève, Droz, 2001, 343 p. (Numéro spécial de la *Revue française d'histoire du livre*, 106-109, 2000). *Les 3 [trois] révolutions du livre* [catalogue de l'exposition du CNAM], Paris, Imprimerie nationale, Musée des arts et métiers, 2002.

25. Anne-Marie Bertrand, « Ce que le numérique fait à l'histoire des bibliothèques : réflexions exploratoires », dans *Où en est l'histoire des bibliothèques ?*, dir. Frédéric Barbier, p. 255-265 (*HCL*, X, 2014).

Bibliography:

Appell, Johann Wilhelm, *Werther und seine Zeit. Zur Goethe-Litteratur (Werther and his time. On Goethe's literature)*, 4e éd., Oldenburg, Schulzesche Hof-Buchhandlung und Hof-Buchdruckerei, 1896.

Baldensperger, Fernand, *Goethe en France. Étude de littérature comparée (Goethe in France. Comparative Literature Study),* Paris, Hachette, 1920.

Baldensperger, Fernand,, *Bibliographie critique de Goethe en France (Goethe's critical bibliography in France),* Paris, Hachette, 1907.

Bandelier, André, *Des Suisses dans la République des Lettres. Un réseau savant au temps de Frédéric le Grand (The Swiss in the Republic of Letters. An erudite network in time of Frederick the Great),* Genève, Slatkine, 2007.

Barbier, Frédéric, *Histoire des bibliothèques, d'Alexandrie aux bibliothèques virtuelles (History of libraries. From Alexandria to virtual libraries)*, Paris, Armand Colin, 2013.

Bibliothèques, Strasbourg, origines-XXIe siècle (Libraries of Strasbourg, origin-XXIth century), dir. Frédéric Barbier, Paris, Éditions des Cendres, Strasbourg, Bibliothèque nationale et universitaire, 2015.

De l'argile au nuage. Une archéologie des catalogues (IIe millénaire av. J.-C.-XXIe siècle) (From clay to clouds. An archeology of catalogs (Second millennium B.C - XXIth century), dir. Frédéric Barbier [*et al.*], Paris, Bibliothèque Mazarine, Bibliothèque de Genève, Édition des Cendres, 2015.

Espagne, Michel, *Transferts culturels et histoire du livre (Cultural transfers and book history)*, dans *Histoire et civilisation du livre* (*HCL*), V/2009).

Goethe, Johann Wolfgang, *Werther, traduit de l'allemand. Première [Seconde] partie (Werther, translated from German. First [second] part)*, trad. Georges Deyverdun, À Maestricht ; chez Jean-Edme Dufour et Philippe Roux, imprimeurs & libraires, associés, M.DCC.LXXXVI [1776]

Helmreich, Christian, *La traduction des Souffrances du jeune Werther en France (1776-1850). Contribution à une histoire des transferts franco-allemands (The translation of the Sorrows of Young Werther in France (1776-1850). Contribution to a history of Franco-German transfers)*, dans *Revue germanique internationale*, 12/1999.

Les Trois révolutions du livre: actes du colloque international de Lyon/Villeurbanne (1998) (The three revolutions of the book: Proceedings of the International Symposium of Lyon/ Villeurbanne (1998), dir. Frédéric Barbier, Genève, Droz, 2001.

Lexicon zur Geschichte und Gegenwart der Herzog August Bibliothek Wolfenbüttel (Lexicon of the history and present time of the Herzog August Library of Wolfenbüttel), éd. Georg Ruppelt, Sabine Solf, Wiesbaden, in Komm. bei Otto Harrassowitz, 1992.

Lorenz, Bernd, *Systematische Aufstellung in deutschen wissenschaftlichen Bibliotheken (Systematic formation in German academic libraries)*, 3e éd., Wiesbaden, Harrassowitz Verlag, 1995.

Roche, Daniel, *Le précepteur, éducateur privilégié et intermédiaire culturel (The tutor, privileged educator and cultural intermediary)*, dans *Les Républicains des lettres. Gens de culture et Lumières au XVIIIe siècle*, Fayard, 1988.

Transferts. Les relations interculturelles dans l'espace franco-allemand (Transfers. Intercultural relations in the Franco-German space), dir. Michel Espagne, Michael Werner, Paris, Éd. Recherche sur les Civilisations, 1988.